

# COMPRENDRE UN ACTE DE PROCÉDURE EN UN COUP D'ŒIL

## 1. EN-TÊTE

Permet de savoir dans quel district et devant quel tribunal le dossier est ouvert.

## 2. IDENTIFICATION DES PARTIES

- › Nom, adresse, district et rôle de chacun.
- › Le petit « c. » signifie « contre ».

## 3. TITRE

- › Chaque acte de procédure a un nom différent.
- › Permet de savoir rapidement de quoi il s'agit.

## 4. LES DÉCLARATIONS

- › Cette section contient toutes les informations essentielles qui justifient ce que la demanderesse veut obtenir.
- › C'est ce qu'on appelle les « **allégations** » ou les « **faits allégués** ».

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO DE DOSSIER :

COUR SUPÉRIEURE  
CHAMBRE DE LA FAMILLE

Sophie Toulemonde, résidant au 1234, rue du Soleil, Montréal, H2X 1N1, district judiciaire de Montréal,

demanderesse

c.

Karim Untel, résidant au 6789, avenue de la Lune, Montréal, H2Y 9W9, district judiciaire de Montréal,

défendeur

## DEMANDE EN DIVORCE

IL EST DÉCLARÉ QUE :

### État matrimonial des parties

1.

- › Les paragraphes sont numérotés en ordre croissant pour s'y retrouver plus facilement.

2.

3.

4.

5.

- › Un paragraphe = une allégation = une seule idée

### Résidence des époux

6.

7.

- › Les paragraphes sont regroupés en sous-sections.
- › Chaque sous-section correspond à un sujet différent.

## Temps parental et pension alimentaire pour enfants

8. Les parties ne se sont pas entendues sur les mesures accessoires au divorce qui concernent les enfants. La demanderesse demande du temps parental avec les enfants du lundi au vendredi et une pension alimentaire pour les motifs suivants :

1. La demanderesse est davantage disponible et capable de prendre soin des deux enfants mineurs, Omar Untel âgé de 8 ans, et Rima Untel, âgée de 4 ans.
2. Pour subvenir aux besoins des deux enfants mineurs Omar et Rima, la partie demanderesse a besoin d'une pension alimentaire établie conformément aux règles de fixation des pensions alimentaire.

Le tribunal peut seulement prendre une décision sur ce qui est demandé de manière explicite et détaillée dans les conclusions!

i

Par exemple, pour obtenir ce qu'elle veut, la demanderesse doit :

› **Dans ses déclarations** (ci-dessus), **expliquer pourquoi** le tribunal devrait lui accorder du temps parental du lundi au vendredi et une pension alimentaire.

ET

› **Dans ses conclusions** (ci-dessous), **demander officiellement** au tribunal de lui ACCORDER du temps parental avec les enfants Omar et Rima du lundi au vendredi et d'ORDONNER le défendeur à lui verser une pension alimentaire selon les règles applicables.

### CONCLUSIONS RECHERCHÉES

**Pour ces motifs, plaise au tribunal :**

PRONONCER le divorce entre les parties;

(...)

ACCORDER à la partie demanderesse du temps parental avec les enfants mineurs Omar et Rima du lundi au vendredi;

ORDONNER au défendeur de verser la pension alimentaire conformément à la *Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*;

(...)

Le tout sans frais de justice.

### 5. CONCLUSIONS

- › C'est la **liste des décisions** que la demanderesse demande au tribunal de prendre.
- › Chaque conclusion doit commencer par un **verbe à l'infinitif** et être assez détaillée pour que le tribunal prenne une décision.
- › Les conclusions ne sont pas numérotées.

\_\_\_\_\_  
Signature de la demanderesse

Signé à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2024.

### 6. SIGNATURE, LIEU ET DATE